

2026
PROGRAMME D'ACTIVITÉS



VACANCES
hiver

sommaire

page 4

séjours à la **neige**

page 9

stages **multisports** de 8 à 12 ans

page 11

animations **jeunesse**

page 13

Tous à l'eau ! Direction la piscine

page 16

accueil de **loisirs** de 3 à 14 ans

page 19

animations à l'**Espace Famille** et
à la **Maison de quartier Odyssud**

page 20

Tout schuss à la **patinoire**

page 21

Place à la **culture**

page 22

équipements **culturels** et **sportifs**

édito

Qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques, les vacances sont gage d'évasion et de découverte. Dans de ce livret, vous retrouverez l'ensemble des activités proposées par les services municipaux : ateliers créatifs, animations culturelles, initiations sportives. Elles sont ouvertes à toutes et tous, à expérimenter seul ou à plusieurs, en famille ou entre amis !

Ce guide regroupe également l'ensemble des informations pratiques (modalités d'inscription, horaires, tarifs etc.) nécessaires pour planifier au mieux vos vacances.

Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des agents de la Ville, je vous souhaite d'agréables vacances et de belles fêtes de fin d'année.

Joseph Carles
Maire de Blagnac

Séjours à la **neige**

SÉJOUR 6/11 ans aux Monts d'Olmes (09)

Du dimanche 1^{er} mars au vendredi 6 mars (40 places)

Séjour à la montagne pour les enfants de 6 à 11 ans

La Ville propose un séjour dans les Pyrénées aux Monts d'Olmes du dimanche 1^{er} mars au vendredi 6 mars 2026 afin de permettre aux enfants de découvrir la montagne et ses charmes.

Au programme : ski alpin, randonnées à raquettes, découverte de manière ludique de la biodiversité de montagne, des veillées à thème, de nombreuses activités et des surprises qui laisseront de bons souvenirs aux enfants.

Le groupe est accompagné par les animateurs des accueils de loisirs de la ville (ALAE et ALSH) et les activités sont encadrées par des guides de montage.

Le groupe sera hébergé au chalet Le Grand Tetras, le long des pistes.

Préinscriptions aux séjours du lundi 15 décembre au mercredi 31 décembre

- Sur le portail Familles de blagnac.fr dans la rubrique « sports et loisirs »
- Ou, au Guichet Mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h à l'Hôtel de Ville,
1 place des Arts - 05 61 71 72 00

Commission de validation des demandes le mercredi 7 janvier 2026

- Priorité est donnée aux enfants et jeunes non partis l'année précédente en séjour.
- La Ville se réserve le droit de prioriser les demandes pour veiller à une mixité de groupe.

Inscriptions sur rendez-vous à compter du lundi 12 janvier 2026

- En ligne sur le Portail Famille ou au Guichet Mairie, sur rendez-vous, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Pièces à fournir

- Le paiement intégral de la participation familiale (chèques vacances acceptés)
- Formulaire de prise en charge du comité d'entreprise le cas échéant.
- Attestation de droit à l'image

Pièces complémentaires à fournir si vous n'avez pas fourni ces éléments au Guichet familles en début d'année

- Carnet de santé de l'enfant (copie exclusivement de la partie relative aux vaccinations) ;
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » extrascolaire qui couvre l'enfant sur l'année 2025-2026 ;

- Extrait du jugement statuant sur le droit de garde des enfants (en cas de désaccord entre les parents).
- Allocataire CAF : votre attestation de paiement ou de quotient familial CAF de mai, juin, juillet ou août 2025.
- Allocataire sans quotient familial à jour : votre attestation de non-paiement des prestations CAF + l'avis d'imposition 2024 (revenus 2023).
- Autre régime : votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et dernière attestation de paiement des prestations familiales

Attention : AUCUNE inscription ne sera faite sans la totalité des pièces demandées

Tarifs

- La participation de la famille est calculée en fonction du quotient familial
- Ces tarifs comprennent l'hébergement en pension complète, le transport, les prestations de service, la location du matériel, l'encadrement, et l'assurance pour frais de rapatriement.

TRANCHES QF	TARIFS PAIEMENT UNIQUE	TARIFS PAIEMENT FRACTIONNÉ EN 2 PARTS ÉGALES	
		1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement
QF < 370	82 €	41 €	41 €
370 ≤ QF < 512	113 €	56,50 €	56,50 €
512 ≤ QF < 708	157 €	78,50 €	78,50 €
708 ≤ QF < 970	215 €	107,50 €	107,50 €
970 ≤ QF < 1334	296 €	148 €	148 €
1334 ≤ QF < 1839	408 €	204 €	204 €
1839 ≤ QF < 2 578	484 €	242 €	242 €
2 578 ≤ QF < 3 476	589 €	294,50 €	294,50 €
≤ 3 476	734 €	367 €	367 €
EXTÉRIEURS	749,80 €	407,50 €	407,50 €

Aides de la Caisse d'Allocations Familiales 31

Pour l'organisation de séjours de vacances, la ville bénéficie d'un accompagnement financier de la CAF 31 destiné à favoriser l'accueil de familles à revenus modestes, sous couvert de la convention « Vacances loisirs ». Le montant des aides suivantes est intégré dans les premières tranches de la grille de quotient familial.

AIDE FINANCIÈRE DE LA CAF VERSÉE À LA COMMUNE			
Quotient familial	0 À 400	401 À 600	601 À 800
Réduction par journée de séjour	18 €	12 €	10 €

La réunion d'information aux familles, prévue le mardi 3 février 2026 à 19h à l'auditorium de l'Hôtel de l'hôtel de ville, est obligatoire.

Séjour 11*/17 ans à Cauterets (65)

Du dimanche 22 février au vendredi 27 février 2026 (35 places)

Débutant ou confirmé tous les jeunes de 11 à 17 ans peuvent profiter de ce séjour de 6 jours et 5 nuits pour découvrir les plaisirs de la montagne encadré par les animateurs du Service Jeunesse. En 2026 destination les Hautes-Pyrénées et la station de Cauterets pour une immersion dans l'univers de la montagne avec au programme : des activités de glisse comme le ski ou la luge mais aussi des rencontres gourmandes et culturelles.

**Âge requis au premier jour du séjour*

Préinscriptions aux séjours du lundi 15 au mercredi 31 décembre 2025

- Sur le portail Familles de blagnac.fr dans la rubrique « sports et loisirs »
- Ou, au Guichet Mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h à l'Hôtel de Ville, 1 place des Arts - 05 61 71 72 00

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PRÉ-INSCRIPTIONS ?

Permanence organisée à la Maison de Quartier d'Odyssud, le mardi 16 décembre, à partir de 17h30.

Commission de validation des demandes le mercredi 7 janvier 2026

- La priorité est donnée aux enfants et jeunes non partis l'année précédente en séjour.
- La Ville se réserve le droit de prioriser les demandes pour veiller à une mixité de groupe.

Inscriptions sur rendez-vous à compter du lundi 12 janvier 2025

- En ligne sur le Portail Famille ou au Guichet Mairie, sur rendez-vous, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Pièces à fournir

- Le paiement intégral de la participation familiale (chèques vacances acceptés)
- Le formulaire de prise en charge du comité d'entreprise le cas échéant.
- Attestation de droit à l'image

Pièces complémentaires à fournir si vous n'avez pas fourni ces éléments au Guichet familles en début d'année

- Carnet de santé de l'enfant (copie exclusivement de la partie relative aux vaccinations) ;
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » extrascolaire qui couvre l'enfant sur l'année 2025-2026 ;

- Extrait du jugement statuant sur le droit de garde des enfants (en cas de désaccord entre les parents) ;
- Allocataire CAF : votre attestation de paiement ou de quotient familial CAF de mai, juin, juillet ou août 2025 ;
- Allocataire sans quotient familial à jour : votre attestation de non-paiement des prestations CAF + l'avis d'imposition 2024 (revenus 2023) ;
- Autre régime : votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et dernière attestation de paiement des prestations familiales

Attention : AUCUNE inscription ne sera faite sans la totalité des pièces demandées

Tarifs

- La participation de la famille est calculée en fonction du quotient familial
- Le tarif comprend : l'hébergement en pension complète, le transport, les prestations de service, la location du matériel, l'encadrement, et l'assurance pour frais de rapatriement.

TRANCHES QF	TARIFS PAIEMENT UNIQUE	TARIFS PAIEMENT FRACTIONNÉ EN 2 PARTS ÉGALES	
		1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement
QF < 370	80 €	40 €	40 €
370 ≤ QF < 512	112 €	56 €	56 €
512 ≤ QF < 708	154 €	77 €	77 €
708 ≤ QF < 970	212 €	106 €	106 €
970 ≤ QF < 1 334	292 €	146 €	146 €
1 334 ≤ QF < 1 839	402 €	201 €	201 €
1 839 ≤ QF < 2 578	477 €	238,50 €	238,50 €
2 578 ≤ QF < 3 476	581 €	290,50 €	290,50 €
≤ 3 476	724 €	362 €	362 €
EXTÉRIEURS	804 €	402 €	402 €

La réunion d'information aux familles est prévue le vendredi 23 janvier 2026 à 18h (séjour 11/17ans) à l'auditorium de l'Hôtel de ville. Cette réunion est obligatoire.



Activité jeux d'hiver, biathlon et réalité virtuelle à la patinoire - Crédit photo : Fabien Ferrer - Mairie de Blagnac

Stages **multisports** de 8 à 12 ans

Du lundi 2 au vendredi 6 mars 2026 (16 places)

Activités proposées durant la semaine :

- Patinage (1 demi-journée)
- Tir à l'arc et tir à air comprimé (2 demi-journées)
- Jeux de raquettes : padel, pelote, tennis de table, badminton (2 demi-journées)
- Sensibilisation basket fauteuil (1 demi-journée)
- Piscine (1 demi-journée)
- Escalade /Multisport (1 demi-journée)
- Biathlon (1 demi-journée)

La liste des disciplines et la fréquence de leur pratique n'est pas contractuelle.

Des modifications peuvent être apportées à la marge en fonction de paramètres extérieurs non connus à ce jour.

Horaires :

Du lundi au vendredi en journée continue de 9h à 17h.

Accueil de 8h30 à 9h et de 17h à 17h30 à la Direction des sports, 1 allée de la piscine.

Encadrement :

Les stages sportifs organisés par la ville de Blagnac sont dirigés et encadrés par des éducateurs municipaux, diplômés d'Etat.

Pré-inscriptions du 13 au 30 janvier 2026

- Sur blagnac.fr/demarches en ligne/SPORT / Portail familles : inscriptions enfants, jeunes, adultes
- Ou, au Guichet Mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Hôtel de Ville, 1 place des Arts – 05 61 71 72 00.

Au vu de la demande croissante de la participation aux stages sportifs, la Ville se réserve le droit de prioriser les demandes. La priorité sera ainsi donnée aux enfants blagnacais n'ayant jamais participé à un stage sportif depuis le 1^{er} février 2025, puis ceux ayant 12 ans révolus. Les réponses aux demandes seront communiquées aux familles le **3 février 2026**.

Inscriptions à partir du 4 février sur rendez-vous

- Au Guichet Mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Pièces à fournir

- Fiche d'inscription aux stages sportifs remplie et signée (Le dossier vous sera fourni pré-rempli si vous avez déjà un dossier enregistré au Guichet mairie).
- Le paiement intégral de la participation familiale (les chèques vacances sont acceptés mais le rendu de la monnaie non autorisé)
- Formulaire de prise en charge du comité d'entreprise le cas échéant.

Pièces complémentaires à fournir si vous n'avez pas fourni ces éléments au Guichet Mairie en début d'année

- Carnet de santé de l'enfant (copie exclusivement de la partie relative aux vaccinations).
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile (individuelle accident recommandée).
- Extrait du jugement statuant sur le droit de garde des enfants (en cas de désaccord entre les parents).
- Allocataire CAF : Attestation de quotient familial CAF de mai, juin, juillet ou août 2025.
- Allocataire CAF sans quotient familial à jour : Attestation de non-paiement des prestations de la Caf + l'avis d'imposition 2025 (revenus 2024).
- Autre régime : Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et dernière attestation de paiement des prestations familiales.

Tarifs

Les repas et goûters sont inclus dans le tarif du stage.

La participation aux frais de stage est calculée en fonction du Quotient Familial.

TRANCHE QF	TARIF SEMAINE 24 AU 28/02 (5 JOURS)
QF < 370	31,20 €
370 ≤ QF < 512	43,30 €
512 ≤ QF < 708	59,70 €
708 ≤ QF < 970	82,70 €
970 ≤ QF < 1 334	113,20 €
1 334 ≤ QF < 1 839	156 €
1 839 ≤ QF < 2 578	185,40 €
2 578 ≤ QF < 3 476	225,60 €
≤ 3 476	280,80 €
EXTÉRIEURS	312 €



Animations **jeunesse** de 11 à 17 ans

**Périodes du mardi 23 décembre au 31 décembre 2025
puis du lundi 16 au vendredi 27 février 2026**

Les animateurs proposeront aux jeunes, à partir de 11 ans et jusqu'à 17 ans, un programme d'animations riche et varié lors de ces deux semaines de vacances de février, avec des activités de loisirs, culturelles et sportives.

Lieu :

Les départs se font depuis le four à briques (passage piétonnier entre la rue des Amandiers et l'avenue du Parc), à proximité de l'espace famille

Activités :

Le programme complet des activités sera disponible dans tous les lieux publics ou sur la page Instagram @Blagnac_Jeunes.

Inscriptions aux activités des vacances d'hiver :

Pour les vacances de Noël : Pré-inscriptions du 24 octobre au 7 décembre

Pour les vacances de février : Pré-inscriptions du 26 janvier au 8 février

• <https://www.mairie-blagnac.fr/annuaires/annuaire-des-demarches-en-ligne>

Renseignements :

07 87 97 00 07 / dpe-secretariat@mairie-blagnac.fr



Chantiers **jeunes** pour les 16-17 ans

Tous les étés, la Ville propose des chantiers rémunérés pour soixante adolescents âgés de 16 à 17 ans. Ils se dérouleront par quinzaine en juillet et août à raison d'une demi-journée travaillée pendant dix jours. Encadrés par des professionnels, ces chantiers permettent de vivre une expérience en équipe et de participer à la valorisation du patrimoine communal.

Périodes :

- 1^{ère} quinzaine de juillet : du 6 au 17/07/26
- 2^{ème} quinzaine de juillet : du 20 au 31/07/26
- 1^{ère} quinzaine d'août : du 3 au 14/08/26
- 2^{ème} quinzaine d'août : du 17 au 28/08/26

Modalités pour candidater :

CV et lettre de motivation (avec 2 périodes de disponibilité minimum) à déposer sur recrutement@mairie-blagnac.fr via le lien <https://mairie-blagnac.gestmax.fr/website/candidature-spontanee> avant le **01/03/2026** à l'attention de Monsieur le Maire, direction des richesses humaines, 1 place des Arts 31700 Blagnac.

Renseignements service jeunesse au **05 61 71 76 76** ou au **07 87 97 00 07**

Festival **Léz'Arts en Scène**

Le festival « **Léz'Arts en scène** » est de retour au petit théâtre Saint Exupère pour sa 18^{ème} édition !

Tu as entre 11 et 25 ans et tu rêves de partager ton talent sur scène ? Ce festival est fait pour toi ! Avec « Léz'Arts en Scène », tu as l'opportunité unique de te produire sur scène dans des conditions professionnelles.

Le festival rassemble plus d'une centaine de jeunes talents, dans la catégorie musique et dans la catégorie danse.

Au programme, deux jours de spectacle : **samedi 11 avril**, place à la musique et **dimanche 12 avril**, rendez-vous pour la danse.

Prêt(e) à vivre une expérience inoubliable ? Envoie ta **candidature avant le 15 mars 2026** à : lezartsenscene@mairie-blagnac.fr ou sur la page Instagram de la Jeunesse : [@blagnac_jeunes](https://www.instagram.com/blagnac_jeunes).

Tous à l'eau ! Direction la piscine

Animations de fin d'année

Bassin d'apprentissage - Parcours aquatique de Noël pour les enfants de 3 à 8 ans

Comme chaque année, les lutins du Père Noël s'activent pour préparer les cadeaux destinés aux enfants du monde entier. Mais hier soir, le lutin farceur, trop pressé d'aller jouer avec les rennes, a oublié de refermer leur enclos... Résultat : quatre rennes se sont échappés ! Viens nous aider à les retrouver et à sauver la magie de Noël !

- Samedi 20 décembre : de 15h30 à 18h
- Dimanche 21 décembre : de 10h à 12h30
- Lundi 22 décembre : de 15h30 à 18h (*nouveau*)
- Mardi 23 décembre : de 15h30 à 18h (*nouveau*)
- Mercredi 24 décembre : de 14h à 16h

NB : l'animation annule et remplace le jardin aquatique pendant la première semaine des vacances, avec l'ajout de 2 séances le lundi et 1 séance le mardi.

Piscine des Ramiers - Des stages de natation pour tous les âges

Semaine 1 : du 22 au 24 décembre 2025

Semaine 2 : du 29 au 31 décembre 2025

Cours collectifs d'apprentissage de la natation allant du niveau débutant au niveau confirmé pour les publics âgés de 5 ½ à 8 ans (âge révolu au moment du stage).

Nouveauté ! Cette année, les stages de natation sont organisés en 5 séances regroupées sur 3 jours : lundi (matin + après-midi), mardi (matin + après-midi) et mercredi (matin).

HORAIRES	LIEU	DÉNOMINATION, CRITÈRES, HORAIRES
5 séances de 30 minutes, sur 3 jours : • Groupe 1 : lundi et mardi (10h15 et 14h), mercredi (10h15) • Groupe 2 : lundi et mardi (10h45 et 14h30), mercredi (10h45) • Groupe 3 : lundi et mardi (11h15 et 15h), mercredi (11h15)	Bassin d'Apprentissage	STAGE 1 BA : à partir de 5 ans ½ et jusqu'à 6 ans : 10h15-10h45, 6 places critères : l'âge révolu au moment du stage STAGE 2 BA : à partir de 6 ans, niveau débutant : 10h45-11h15 8 places critères : débutant, reste le plus souvent debout dans l'eau lorsqu'il est sans brassard, ne s'aventure pas là où il n'a pas pied STAGE 3 BA : à partir de 6 ans débrouillé : 11h15-11h45 10 places, critères : débrouillé, l'enfant se déplace sur quelques mètres, mets facilement la tête sous l'eau, sait faire l'étoile de mer sur le ventre ou sur le dos (le tout sans matériel de flottaison)

Vacances de février

Stages d'apprentissage et de perfectionnement

Semaine 1 : du 23 au 27 février

Semaine 2 : du 2 au 6 mars

Des stages pour les enfants au bassin d'apprentissage

Cours collectifs d'apprentissage de la natation allant du niveau débutant au niveau confirmé pour les publics âgés de 5 ½ à 8 ans (âge révolu au moment du stage).

HORAIRES	LIEU	DÉNOMINATION, CRITÈRES, HORAIRES
A DÉTERMINER	Bassin d'Apprentissage	STAGE 1 BA : à partir de 5 ans ½ et jusqu'à 6 ans : 10h15-10h45, 6 places critères : l'âge révolu au moment du stage STAGE 2 BA : à partir de 6 ans, niveau débutant : 10h45-11h15 8 places critères : débutant, reste le plus souvent debout dans l'eau lorsqu'il est sans brassard, ne s'aventure pas là où il n'a pas pied STAGE 3 BA : à partir de 6 ans débrouillé : 11h15-11h45 10 places, critères : débrouillé, l'enfant se déplace sur quelques mètres, mets facilement la tête sous l'eau, sait faire l'étoile de mer sur le ventre ou sur le dos (le tout sans matériel de flottaison)

Des stages de perfectionnement à la piscine municipale des Ramiers

STAGE 4 – Perfectionnement Groupe 1 (semaine 1)

Enfants entre 7 ans et 10 ans ; Horaires : 17h30-18h (30 min/séance)

Critères :

- l'enfant se déplace sur le ventre sans matériel sur une distance de 15 à 25m, sans s'arrêter

STAGE 5 – Perfectionnement Groupe 2 (semaine 1)

Enfants entre 7 et 12 ans ; Horaires : 18h-18h45 (45min/séance)

Critères :

- l'enfant est nageur confirmé, il nage sur le ventre et sur le dos, il est capable de nager 25 mètres minimum sans s'arrêter

STAGE 6 – Adulte Débutant (semaine 2)

Horaires : 17h30-18h (30min/séance)

Critères :

- adulte rencontrant des difficultés pour se déplacer dans l'eau au-delà de quelques mètres. Personne sans appréhension particulière vis-à-vis du milieu aquatique et du gait de s'immerger en totalité

STAGE 7 – Adulte Apprendre le Crawl (semaine 2)

Horaires : 18h-18h45 (45min/séance)

Critères :

- adulte sachant nager 50 mètres en brasse ou dos crawlé, quelle que soit la profondeur
- avoir des difficultés pour nager plus de 25 mètres en crawl

Inscriptions

Inscription & paiement au Guichet mairie, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Hôtel de Ville, 1, place des Arts – 05 61 71 72 00

Clôture des inscriptions 7 jours avant la date de démarrage de chaque stage.

Fermeture de la piscine des Ramiers et du bassin d'apprentissage le 25 décembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026.

Piscine des Ramiers : fermeture anticipée les mercredi 24 et 31 décembre à 17h (évacuation des bassins à 16h45)

Accueil de **loisirs** de 3 à 14 ans

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la ville accueillent tous les enfants, maternels et élémentaires, pendant les vacances scolaires. Chaque structure dispose de locaux adaptés et d'équipements variés pour proposer des activités ludiques et éducatives.

Les trois ALSH de la ville sont :

- **Barricou**

Accueille les enfants de 3 à 14 ans du Bassin Nord

60, rue de la Rhune – 05 34 36 43 95 – alsh-barricou@mairie-blagnac.fr

- Les Prés

Accueille les enfants de 3 à 11 ans du Bassin Intermédiaire

9, chemin des Près – 05 61 71 62 44 – alsh-lespres@mairie-blagnac.fr

- Jean Moulin

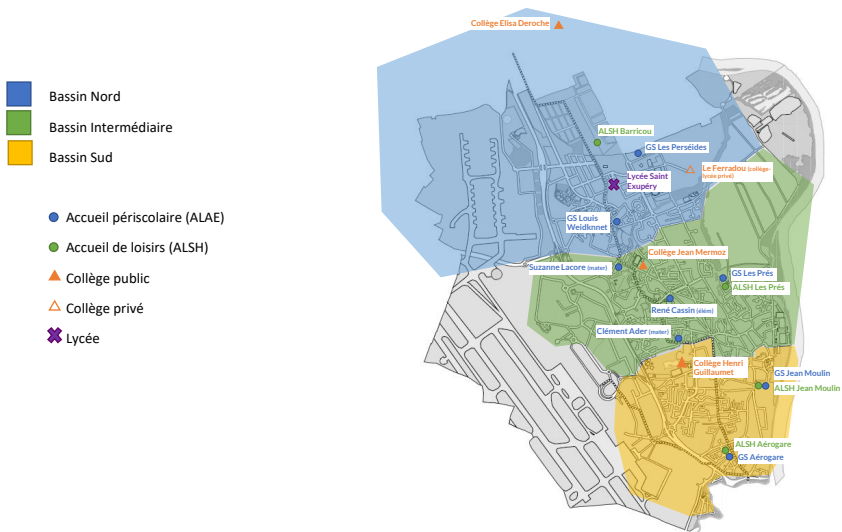
Accueille les enfants de 3 à 11 ans du Bassin Sud

2, rue Félix Debax – 05 61 71 03 77 – alsh-jeanmoulin@mairie-blagnac.fr

Les enfants peuvent également profiter d'espaces extérieurs et d'activités sportives ou culturelles selon la situation de chaque ALSH : parc ombragé, gymnase, ludothèque, ateliers ou encore proximité avec un Parc.

Pour chaque période de vacances, un programme d'activités est préparé par les ALSH et peut être ajusté en cas d'imprévu. **Les programmes sont consultables sur le site de la ville une semaine avant le début des vacances.**

À noter : l'ALSH Barricou propose, en plus, des activités et sorties spécifiques pour les enfants de plus de 11 ans, organisées en collaboration avec l'équipe Jeunesse de la Ville.



Dates d'ouverture

Vacances de fin d'année :

- **ALSH Barricou :**

Fermé le lundi 22 décembre

Fermé du mardi 23 décembre au vendredi 2 janvier : l'ensemble des enfants seront accueillis à l'ALSH Les Prés

Un circuit-bus sera mis en place pour permettre aux enfants d'accéder à l'ALSH Les Prés.

- **ALSH Les Prés**

Fermé le lundi 22 décembre

- **ALSH Jean-Moulin :**

Fermé le lundi 22 décembre

Fermé du mardi 23 décembre au vendredi 2 janvier : l'ensemble des enfants seront accueillis à l'ALSH Les Prés

Un circuit-bus sera mis en place pour permettre aux enfants d'accéder à l'ALSH Les Prés.

Les 3 ALSH seront fermés le 25 décembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026.

Vacances de février :

Les ALSH Barricou, Les Prés et Jean-Moulin seront ouverts du lundi 23 février au vendredi 6 mars inclus.

Horaires d'ouverture :

Journée complète :

- Arrivée des enfants : de 7h30 à 9h
- Départ des enfants : de 16h45 à 18h30

½ journée avec repas compris :

- Pour les maternelles : départ des enfants après le repas : de 12h45 à 13h15
- Pour les élémentaires : accueil en matinée, départ des enfants après le repas : de 13h15 à 13h45

Réservations sur le Portail familles de blagnac.fr

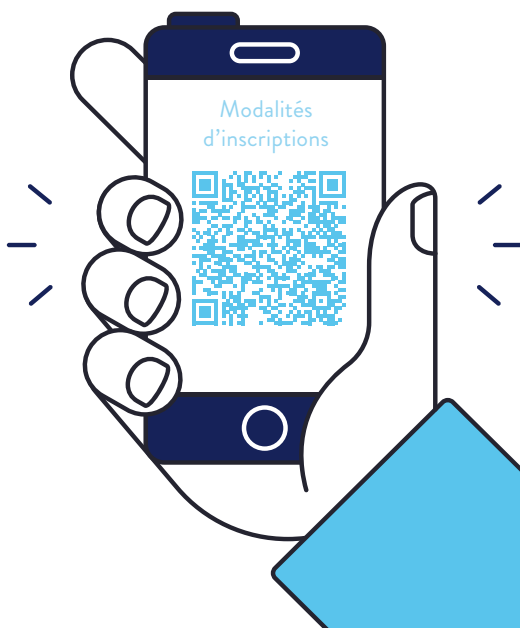
Vacances de fin d'année : du lundi 24 novembre au dimanche 7 décembre 2025

Vacances de février : du lundi 26 janvier au dimanche 8 février 2026

Les réservations en accueil de loisirs sont obligatoires. Elles permettent de prévoir les équipes d'animation et le nombre de repas à commander pour éviter le gaspillage alimentaire. Elles doivent être réalisées sur le Portail Familles **blagnac.fr**

Inscription annuelle préalable obligatoire auprès du Guichet mairie :

- Carnet de santé de l'enfant (copie exclusivement de la partie relative aux vaccinations)
- Attestation d'assurance « responsabilité civile » extrascolaire qui couvre l'enfant
- Extrait du jugement statuant sur le droit de garde des enfants (en cas de désaccord entre les parents).



Animations à l'**Espace Famille** et à la **Maison de quartier Odyssud**

Envie de partager, créer, bouger ou simplement discuter autour d'un café ?

La Maison de Quartier Odyssud et l'Espace Famille vous accueillent pour un programme d'activités riche, convivial et ouvert à tous : petits et grands, parents, enfants, grands-parents... chacun y trouve sa place !

Au programme cet hiver

- Accueil café chaque matin : un moment de bonne humeur pour bien commencer la journée.
- Ateliers créatifs et peinture : partage d'idées, découverte de techniques simples et plaisir de créer ensemble.
- Ateliers cuisine : repas de fête, cuisine locale et petits budgets — on apprend, on goûte, on partage !
- Marche bien-être : prenez l'air, détendez-vous et découvrez les alentours de Blagnac.
- Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) : un espace d'écoute et de jeux pour les tout-petits (0-6 ans) et leurs parents, grands-parents ou futurs parents.
- Rendez-vous cinéma et expositions : des moments culturels à savourer ensemble.
- Ateliers environnement : du potager collectif aux gestes malins pour réduire sa facture d'énergie.

Des espaces pour échanger et se soutenir :

- Les Papoteries, pour les parents solos : un temps d'échange convivial avec possibilité d'accueil pour les enfants.
- Des permanences gratuites : emploi, formation, médiation familiale, écoute parentale, accompagnement juridique...

Un programme à vivre ensemble !

Toutes les activités sont accessibles sur inscription (sauf mention contraire).

Rendez-vous à l'Espace famille ou à la Maison de Quartier Odyssud pour vous inscrire !

Retrouvez l'équipe chaleureuse de la Maison de Quartier Odyssud et de l'Espace Famille pour un hiver placé sous le signe du partage, de la créativité et de la rencontre.

Tout schuss à la **patinoire** !

Soirée Noël Spécial Étudiants

La soirée s'annonce complètement givrée ! Enfile ton bonnet, prépare ta hotte et gonfle ton bidou : Père et Mère Noël sont attendus sur la glace pour une soirée pleine de fun et de glisse. Ambiance festive, musique et bonne humeur garanties !

Jeudi 18 décembre – 20h30 > 23h30

Journée Noël en famille

Venez vivre la magie de Noël sur la glace !

Le Père Noël sera présent toute la journée pour partager un moment unique avec petits et grands. Un photobooth gratuit vous attend pour immortaliser vos sourires !

Du matériel ludique sera également mis à disposition des enfants pour s'amuser sur la glace en toute sécurité.

Mercredi 24 décembre – 10h > 12h et 14h > 16h

Soirée karaoké

La patinoire, ce n'est pas que pour glisser !

Direction la cafétéria pour une soirée karaoké endiablée : venez chanter, rire et partager un moment convivial entre amis.

Prépare ta plus belle voix (ou pas) et viens mettre le feu au micro !

Vendredi 6 mars – 20h30 > 00h

Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

LUNDI	10H > 18H30
MARDI	10H > 18H30
MERCREDI	10H > 18H
JEUDI	10H > 18H30 / 20H30 > 23H30
VENDREDI	10H > 18H30 / 20H30 > 23H30
SAMEDI	10H30 > 18H
DIMANCHE	10H > 18H30

Fermeture de la patinoire le 25 décembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026

Place à la **culture** !

BLAGNAC JOUE – Festival du jeu

Le festival du jeu de Blagnac, organisé par la Médialudo et l'association LOCA, est de retour pour sa 8^e édition.

Des jeux pour tous les âges et tous les goûts, de nombreux bénévoles pour animer ou transmettre les règles, des associations et boutiques ludiques, de multiples nouveautés en préparation... que vous soyez joueur néophyte, occasionnel ou expert, venez partager cette journée en famille, entre amis, ou même seul, vous ne le resterez pas !

À vous de jouer !

Plus d'infos prochainement sur blagnac-joue.loca-jeux.fr et medialudo.blagnac.fr

Samedi 7 mars – 10h > 00h – Salle des fêtes des Ramiers

Sortie de résidence du spectacle Cosmos S2 E17 de la cie Volpinex

Le public assistera à un temps de présentation d'une quinzaine de minutes où on explique le travail de la compagnie et la naissance leur projet., le spectacle Cosmos S2 E17

Puis une esquisse du début du spectacle et quelques extraits (environ 20-25 min) suivie d'un temps d'échange avec les artistes.

En 1979, le projet expérimental et international a démarré dans le but de gérer les déchets humains en orbite autour de la Terre qui étaient devenus trop volumineux. Au cours de cette mission, une erreur de manipulation entraîne une explosion qui projette la station et ses passager-ères dans l'espace, qui dérivent à l'infini... Sans nouvelles de l'équipage, les scientifiques sur Terre annulent le projet, laissant les trois protagonistes abandonné-e-s à leur triste sort. Lors de l'explosion, les passager-ères ont été gravement exposé-e-s à des pesticides irradiés, stoppant le vieillissement de leurs cellules. A la fin de l'épisode 16 de la saison 2, nous sommes en 2026. Le vaisseau entre en collision avec une navette extra-terrestre de retour de la Terre...

Jeudi 5 mars après-midi (horaire à confirmer) – durée : 1h – Pour tous, à partir de 8 ans

Gratuit - Sur inscription auprès de actionculturelle@odyssud.com



Sans inscription **préalable**

Les équipements culturels et sportifs vous accueillent pendant toutes les vacances

Piscine des Ramiers

1, allée de la Piscine – 05 61 71 76 31



Jardin aquatique

Avenue du Général de Gaulle – 05 61 15 60 21



Patinoire municipale Jacques Raynaud

10, avenue Charles de Gaulle – 05 62 74 71 40



Médialudo Odyssud

4, avenue du Parc – 05 61 71 75 20 – medialudo.blagnac.fr



Cinéma Rex

Place des Arts – 05 61 71 98 50 – Ouvert 7 jours/7



FERMETURE DE L'ENSEMBLE DES STRUCTURES MUNICIPALES
le 25 décembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026

